

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail pour les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 14-002508 / 64954607
Spontis SA, 1580 Avenches
Dpt approvisionnement / gestion logistique: réception, gestion et transmission des ordres de commande pour le secteur «logistique/service aux réseaux» du site
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
2 H, 4 F
01.08.2014–30.11.2015 (Modification)
- 14-002507 / 64954607
Spontis SA, 1580 Avenches
Service aux réseaux: mise à disposition en «flux tendu» du matériel pour les distributeurs d'énergie électrique de plusieurs cantons (construction, maintenance, dérangement)
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
6 H
01.08.2014–30.11.2015 (Modification)
- 14-002609 / 46047915
Haemonetics S.A., 1274 Signy
Help Desk technique des dispositifs de gestion/traitement du sang (support pour les établissements hospitaliers/cliniques)
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
10 H, 15 F
01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 14-002346 / 54979150
TNT Swiss Post AG, 1215 Genève 15 Aéroport
Logistique: Export et Evening Crew «Warehouse» (traitement et préparation des colis de la Suisse Romande)
Besoin particulier de consommation
12 H, 8 F
01.10.2014–30.09.2017 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 14-002030 / 52104620
Rémy Montavon S.A., 2856 Boécourt
Départements production: saphir, injection plastique, machine CNC, métallisation sous vide, gravure
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
50 H, 25 F
01.11.2014–01.11.2017 (Renouvellement)

- 14-000365 / 62258440
B. Braun Medical S.A., 1023 Crissier
Secteurs Lignes: Nutrition / IPPV, HES / GHG, PP / IGV (Ecobag)
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
3 H
01.02.2014–31.01.2017 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 14-001151 / 67385883
Micarna SA, 1024 Ecublens VD
Maintenance des machines
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
20 H
01.07.2014–30.06.2017 (Nouveau permis)
- 14-002597 / 74102700
SecurePost AG, 1306 Daillens
Préparation des valeurs dans la chambre forte (HUB),
planification des transports, transport sécurisé des valeurs
Besoin particulier de consommation
11 H, 2 F
01.11.2014–31.05.2017 (Modification)
- 14-002644 / 61976968
Société de la Loterie de la Suisse Romande, 1007 Lausanne
Promotion / animation dans le cadre d'événements particuliers
(sponsor / mécénat)
Besoin particulier de consommation
4 H, 4 F
01.09.2014–31.08.2017 (Nouveau permis)
- 14-002531 / 1510402
MA Service S.R.L, 00132 Roma
Entretien et réparation des trains Cisalpino à réaliser en dehors de l'exploitation
des véhicules concernés
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
15 H
01.10.2014–31.12.2016 (Renouvellement)

**Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour)
et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)**

- 14-002385 / 41934679
C. Messerli SA Genève, 1227 Carouge GE
Site des TPG Bachet à Genève
Besoin particulier de consommation
22 H
01.08.2014–31.12.2016 (Nouveau permis)

**Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 14-002504 / 64954607
Spontis SA, 1580 Avenches
Services aux réseaux, intervention de support logistique lors de drgt sur les réseaux électriques (distribution d'énergie électrique) de leurs clients
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
8 H
01.08.2014–30.11.2015 (Modification)
- 14-002602 / 50110553
Rigips AG Usine la Plâtrière, 3977 Granges VS
Dpt maintenance: intervention de dépannage lors de problème technique sur les installations de production et les infrastructures du site
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
4 H
01.12.2014–30.11.2017 (Renouvellement)
- 14-002344 / 54979150
TNT Swiss Post AG, 1215 Genève 15 Aéroport
Security (BE) & Operations: intervention de dépannage lors de problème technique ou de sécurité sur le site
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
4 H
01.10.2014–30.09.2017 (Renouvellement)
- 14-002341 / 54979150
TNT Swiss Post AG, 1215 Genève 15 Aéroport
Département GAM (Customer Service): intervention lors de problème logistique/livraison de la marchandise de leurs clients
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
8 H
01.10.2014–30.09.2017 (Renouvellement)
- 14-002607 / 51974368
Tetra Pak (Suisse) SA, 1680 Romont FR
Intervention de dépannage lors de problème technique sur la ligne de production Tetra Recart
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
4 H
01.12.2014–30.11.2017 (Renouvellement)

Permis de service de piquet (travail du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 14-002588 / 77886098
SWORD IF SA, 1020 Renens VD
Dpt informatique: intervention de dépannage lors de problème technique IT de leurs clients
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
5 H, 3 F
01.08.2014–31.07.2017 (Nouveau permis)

- 14-002632 / 63678683
 Presto café services S.A., 1092 Belmont-sur-Lausanne
 Département technique: intervention de dépannage lors de problèmes techniques chez leurs clients (machine à café professionnelle dans les restaurants), pour les cantons de Vaud, Valais et Fribourg
 Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
 4 H
 01.01.2015–31.12.2017 (Renouvellement)

Permis de travail du dimanche et durant les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 14-001539 / 81541731
 Castleton Commodities Europe Holdings Sàrl, 1204 Genève
 Secteur des opérations: surveillance/organisation au niveau international du transport et de la livraison de produits énergétiques (gaz, pétrole, électricité)
 Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
 5 H
 28.10.2013–31.05.2015 (Modification)
- 14-002459 / 67625048
 Ralph Lauren Europe Sàrl, 1228 Plan-les-Ouates
 PLR Europe: dpt comptabilité, service client-facturation, service informatique
 Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
 6 H, 6 F
 01.10.2014–30.09.2017 (Renouvellement)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 14-002527 / 64601320
 CIMO Compagnie industrielle de Monthey SA, 1870 Monthey
 Secteur Déchets Spéciaux (DS): surveillance et contrôle des processus de destruction des résidus et de l'approvisionnement en énergie du site chimique de Monthey
 Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
 25 H
 01.01.2015–31.12.2017 (Nouveau permis)
- 14-002467 / 51974368
 Tetra Pak (Suisse) SA, 1680 Romont FR
 Blown Film
 Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
 15 H
 01.02.2014–31.01.2017 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

4 novembre 2014

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail